



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. OBJET

Ces conditions générales sont destinées à l'usage de la réservation de séjours en chambres d'hôtes et des services qui y sont associés, au sein de LA CATOUNE – 12 rue des Mouflons 63610 BESSE ET ST ANASTAISE. Les présentes conditions générales de vente ainsi que le bon de réservation constituent le contrat de réservation pour un séjour en chambres d'hôtes entre les parties suivantes : - LA CATOUNE représentée par Catherine CROISSY, dénommée dans la suite des présentes conditions générales de vente, l'établissement, d'une part, - Le titulaire de la réservation, dénommé dans la suite des présentes conditions générales de vente, le client, d'autre part, Les présentes conditions générales de vente définissent les droits et obligations de chaque partie, et régissent toutes les étapes nécessaires à la réservation et au suivi de la réservation entre les parties contractantes. L'acceptation et le respect des conditions générales de vente ainsi que des différents règlements de l'établissement sont acquis dès le versement de l'acompte.

2. DUREE DU SEJOUR

Le présent contrat, accepté par le client, est conclu pour une durée déterminée lors de la réservation. Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

3. PRIX

Les prix sont mentionnés en euros, TVA incluse, par chambre et par nuit, pour le nombre de personnes et les dates indiqués sur la réservation. Le petit déjeuner est inclus dans le prix. Les prix s'entendent toutes taxes comprises (TTC), hors taxe de séjour. La TVA est celle applicable au jour de la réservation et tout changement de taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués à la date de facturation. La taxe de séjour est à régler directement sur place auprès de l'établissement et sera indiquée en complément lors de la facturation du solde. Toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes seront automatiquement répercutées sur les prix indiqués à la date de la facturation. Toutes les réservations, quelle que soit leur origine, sont payables dans la monnaie locale de l'établissement. Si le débit à l'établissement s'effectue dans une monnaie autre que celle confirmée sur la réservation, les frais de change sont à la charge du client.

4. RESERVATION

Le client reconnaît avoir pris connaissance de la nature, de la destination et des modalités de réservation des services disponibles sur la plateforme de réservation de l'Etablissement et avoir sollicité et obtenu les informations nécessaires et/ou complémentaires pour effectuer sa réservation en parfaite connaissance de cause. Le client est seul responsable de son choix des services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité de l'Etablissement ne peut être recherchée à cet égard. La réservation est réputée acceptée par le client à l'issue du processus de réservation.

5. PROCESSUS DE RESERVATION ET MODALITES DE PAIEMENT

a) Réservation en ligne : La réservation effectuée en ligne par le client se fait par l'intermédiaire du bon de réservation dématérialisé accessible en ligne sur notre plateforme de réservation. Le client s'engage, préalablement à toute réservation, à compléter les informations demandées sur la demande de réservation. Après le choix définitif des prestations à réserver, la procédure de réservation comprend notamment la consultation et l'acceptation des conditions de vente du tarif réservé ainsi que des conditions générales de vente.

A l'issue du processus de réservation décrit ci-dessus, la réservation est réputée effective. La plateforme de réservation accuse réception de la réservation du client par l'envoi automatique d'un mail de confirmation. Ce mail de confirmation récapitule les services réservés, les prix, les dates de réservation, ainsi que l'adresse de l'établissement.

b) Autres modes de réservation (téléphone, mail, courrier, sur place) : L'établissement remplit lui-même le bon de réservation au vu des informations préalablement fournies par le client et adresse au client une confirmation écrite de sa pré-réservation par mail, dans l'attente de son règlement. Le client devra payer, dans les 7 jours suivants la demande de pré-réservation, des arrhes d'une valeur de 30% du montant total du prix du séjour, via les modes de paiement suivants : - Virement bancaire – exclusivement en euros et frais à la charge du donneur d'ordre (IBAN : FR76 1027 8060 2500 0204 7440 495 - BIC : CMCIFR2A – CCM LEVALLOIS VILLIERS) - Paiement par chèque bancaire ou postal (envoyé par courrier et validé après encaissement) – Paiement par chèques vacances ANCV. La réservation est enregistrée et confirmée à partir de l'encaissement des arrhes. Le versement des arrhes implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente. A noter qu'en l'absence du versement des arrhes dans le délai imparti, la réservation n'est pas confirmée et, par conséquent, l'établissement se réserve le droit de remettre la chambre en location.

6. PAIEMENT DU SOLDE ET DES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Le solde du séjour, ainsi que les éventuelles prestations supplémentaires consommées sur place, non réservées et non payées en amont, sont à régler à l'issue du séjour via les modes de paiement suivants : - Virement bancaire – Chèque bancaire ou postal - Chèques vacances ANCV - Carte bancaire – Espèces. Une facture sera éditée et remise au client.

7. TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour est un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la reverse ensuite à la commune ou communauté de communes.

8. ABSENCE DE RETRACTATION

Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du Code de la consommation.

9. ANNULATION / MODIFICATION DU FAIT DU CLIENT

a) Annulation avant le début du séjour - Annulation PLUS de 30 JOURS avant le début du séjour : les arrhes de 30% du montant total du séjour seront intégralement remboursés au client - Annulation ENTRE 16 ET 30 JOURS avant le début du séjour : les arrhes

de 30% du montant total du séjour seront conservés par l'établissement - Annulation MOINS DE 16 JOURS avant le début du séjour, le montant intégral du séjour (hébergement et prestations payés) reste acquis à l'établissement.

b) No Show (réservation non annulée – client non présent) Si le client ne se manifeste pas de quelque manière au plus tard à 19H30 le jour prévu du début du séjour, le contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres. Le montant intégral du séjour (hébergement et prestations payés) reste acquis à l'établissement.

c) Séjour écourté Le montant intégral du séjour (hébergement et prestations consommées payées ou non) reste acquis à l'établissement.

10. ANNULATION / MODIFICATION DU FAIT DE L'ETABLISSEMENT

Si avant le début du séjour, l'établissement se voit dans l'obligation d'annuler la réservation, il doit en informer son client par tout moyen. Le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes versées, sans indemnité. Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, l'établissement, s'il en était contraint, se réserve le droit de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même catégorie. Dans un tel cas, le coût de la réservation restera inchangé.

11. CONSOMMATION DE LA PRESTATION

a) Horaires

Arrivée : à partir de 16h30. Pour toute arrivée souhaitée en dehors de ce créneau horaire, le client devra se mettre d'accord préalablement avec l'établissement.

Départ : au plus tard à 11H.

b) Utilisation des lieux Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. La réservation étant nominative, les locaux ne pourront en aucun cas bénéficier à un tiers. Seules les personnes séjournant au sein de l'établissement sont autorisées à utiliser les lieux communs. Le client s'engage à rendre la chambre et les espaces communs sans les avoir dégradés. Il s'engage à déclarer et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable. A défaut l'établissement se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre du client. Tous les espaces intérieurs sont non-fumeurs.

c) Capacité La réservation est établie pour un nombre précis de personnes. L'établissement est en droit de refuser toute personne supplémentaire. Ce refus ne peut être assimilé à une modification du contrat à l'initiative de l'établissement, de sorte qu'en cas de départ du client pour ce motif, aucun remboursement ne peut être envisagé.

d) Animaux Les animaux ne sont pas admis. L'établissement est donc en droit de refuser le client venant séjourner avec son animal, y compris s'il s'agit d'un animal de compagnie. Ce refus ne peut être assimilé à une modification du contrat à l'initiative de l'établissement, de sorte qu'en cas de départ du client pour ce motif, aucun remboursement ne peut être envisagé.

12. RESPONSABILITE

Les photographies présentées sur notre plateforme de réservation ne sont pas contractuelles. Même si tous les meilleurs efforts sont faits pour que les photographies, représentations graphiques et les textes reproduits pour illustrer l'établissement présenté donnent un aperçu aussi exact que possible des prestations proposées, des variations peuvent intervenir entre le moment de la réservation et le jour de la consommation du service. L'établissement ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de la réservation en cas de force majeure, du fait du tiers, du fait du client, notamment l'indisponibilité du réseau internet, intrusion extérieure, virus informatiques ou en cas de prépaiement non autorisé par la banque du porteur. Toutes réservations ou paiements qui seraient irréguliers, inopérants, incomplets ou frauduleux pour un motif imputable au client entraînera l'annulation de la commande aux frais du client, sans préjudice de toute action civile ou pénale à l'encontre de ce dernier.

13. ASSURANCE

Le client atteste être couvert par une assurance responsabilité civile vie privée couvrant sa responsabilité et celle de sa famille. Les enfants des clients évoluent au sein de l'établissement sous l'entière responsabilité de leurs parents ou des personnes qui les accompagnent. Le client s'engage à rendre les chambres d'hôtes en parfait état à la fin du séjour, et à déclarer et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation d'effets personnels, de dommages aux biens et/ou de blessures aux personnes se trouvant sur la propriété. En cas d'oubli dans la chambre à l'issue du séjour, les effets peuvent être envoyés à la personne concernée, sur sa demande et à ses frais.

14. LITIGE

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi du pays de l'établissement sans faire obstacle aux dispositions impératives protectrices éventuellement applicables du pays de résidence des consommateurs. Les réclamations relatives à l'inexécution ou à la mauvaise exécution des prestations réservées doivent, sous peine de forclusion, être portées à la connaissance de l'établissement par écrit dans les huit jours suivants la date de départ de l'établissement.

15. RESPECT DE LA VIE PRIVEE

Le client est informé, sur chacun des formulaires de collecte en ligne de données à caractère personnel, du caractère obligatoire ou facultatif des réponses par la présence d'un astérisque. Les informations traitées sont destinées à l'établissement.

16. REGLES D'UTILISATION D'INTERNET

a) Accès internet L'accès internet mis à disposition durant le séjour au client est partagé avec celui utilisé par l'établissement. Les caractéristiques sont celles fournies par le FAI (Fournisseur Accès Internet). Le client peut se connecter en Wifi. Ce service est offert gratuitement sous réserve de compatibilité des équipements.

b) Code d'accès au réseau Wifi de l'établissement Le code d'accès wifi sera fourni sur demande.

c) La charte de bonne conduite « Bon usage d'internet ». Le client déclare accepter les spécificités et les limites d'internet. Il reconnaît notamment que la communauté des utilisateurs d'internet a développé un code de bonne conduite qu'il déclare bien connaître et admet en conséquence que la transgression de ce code peut avoir pour effet de l'exclure de l'accès à l'Internet, sans que l'établissement puisse en être tenu pour responsable. Il reconnaît également que les données circulant sur internet ne doivent pas contrevenir aux lois, réglementations, chartes d'usages ou déontologies, nationales et internationales en vigueur. Les données circulant sur internet pouvant être réglementées en termes d'usage ou protégées par un droit de propriété, le client est seul responsable de l'utilisation des données qu'il consulte, stocke et transporte sur l'Internet. De même, les données circulant sur le réseau internet étant susceptibles d'être détournées, la communication par le client de données confidentielles (code de carte bleue, par exemple), est faite à ses risques et périls.

Le client s'engage à ne pas utiliser le service internet mis à disposition par l'établissement à des fins de piratage, d'intrusion dans des systèmes informatisés ou de " hacking ", ainsi que tout autre agissement répréhensible civilement ou pénalement.